Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_12-DE

Bordereau de signature

DCM_20042026_12

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	21/04/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	21/04/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de JACKY LECHABLE (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	22/04/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_12-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 25

Le lundi 20 avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Julien FESSART, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Thierry ROLLAND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Ewen CORNU, Sandrine BOUCARD (pouvoir à Katell BEUCHER), Sylviane GUILLOT (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Céline LÉPINE, Léna MONNIER (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Elodie RAYMOND (pouvoir à Sandrine LELIÈVRE)

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard BOUFFART

2026-20/04-12 Environnement/Aménagement du site le « Pré du Croissant » et renforcement des continuités écologiques des milieux humides / Demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité avec l'AAP Mission Nature

Rapporteur : Monsieur Daniel PRODHOMME, Adjoint en charge de l'Environnement

Mission Nature est le fruit d'un partenariat entre l'Office français de la biodiversité et FDJ UNITED qui permet, grâce à la contribution des joueurs, de financer des projets en faveur de la restauration d'écosystèmes dans toutes leurs composantes (habitats, espèces, fonctions, pressions/menaces…).
Cette aide s'adresse aux projets de travaux de restauration d'un écosystème comprenant préférentiellement la suppression d'une ou plusieurs pressions ayant un impact négatif sur le milieu, tout en assurant – lorsque cela est pertinent – la sécurisation foncière ou l'encadrement des activités susceptibles d'engendrer des pressions et la pérennité du résultat obtenu.
L'objectif de cet appel à projets est de financer des projets concrets et ambitieux en matière de restauration de la biodiversité dans les territoires, générer un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces, et renforcer de manière exemplaire la biodiversité de proximité.

Cet AAP est doté d'une enveloppe d'un montant indicatif prévisionnel de l'ordre de 8 millions d'euros. Le montant de l'aide accordé par l'OFB à chaque projet est plafonné à 80 % du montant total des dépenses éligibles et sera compris entre 50 000 € nets de taxe et 990 000 € nets de taxe.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_12-DE

Le projet « Restauration et aménagement du site le « Pré du Croissant » et renforcement des continuités écologiques des milieux humides », pourrait être éligible à l'Appel à projets Mission Nature.

Le projet consiste en :

- ➔ La densification du réseau de mares au nord de la commune afin de conserver les espèces à enjeux
- ➔ Le renforcement et la restauration des continuités écologiques entre le nord et le sud pour permettre aux espèces (notamment celles à enjeux) de se disperser
- ➔ La restauration du site du Pré du Croissant au sud afin d'accueillir une biodiversité plus riche
- ➔ Le renforcement de la continuité écologique de la Vallée du Rimon, en restaurant et en créant des mares et des zones humides

Plan de financement envisagé :

Nature des dépenses (2025-2028)	Montant HT		Ressources	Montant HT	%	Etat de la demande
INVESTISSEMENT						
Maitrise d'œuvre	**40 809 €**		**Aides publiques**	**237 251 €**	**67,00%**	**En cours**
Pré du Croissant	34 059 €					
Origami	23 609 €		Fonds vert - Financer des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la renaturation des villes et des villages	94 301 €	26,63%	En cours
Yris (DMEAU)	7 550 €		Région Bretagne – Contrat Nature TVB	54 494 €	15,39%	En cours
DMEAU (Dossier Loi sur l'Eau)	2 900 €		OFB - AAP Mission nature	88 456 €	24,98%	En cours
Mares et Gestion	6 750 €					
Yris (DMEAU)	6 750 €					
Missions complémentaires	**10 490 €**		**Autres**	**28 329 €**	**8,00%**	**En cours**
Relevés topo (QUARTA)	1 490 €		Fonds de concours libre - Pays de Châteaugiron Communauté	28 329 €	8,00%	En cours
Création de panneaux de communication + Autres éléments de communication et de sensibilisation	4 000 €					
Suivi des aménagements (inventaires naturalistes)	5 000 €					
Travaux	**270 264 €**		**Autofinancement**	**88 527 €**	**25,00%**	
Pré du Croissant	262 264 €		Fondation du Patrimoine (Programme Patrimoine naturel et Biodiversité 2026)	60 000 €	16,94%	En cours
Mares	8 000 €		Fonds propres	28 527 €	8,06%	
FONCTIONNEMENT						
Frais personnel (chargée mission biodiversité) *Temps estimé : 2025-202C : 30% ; 2027 : 20% ; 2028 : 10%*	32 544 €					
TOTAL	**354 107 €**		**TOTAL**	**354 107 €**	**100,00%**	

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260420-DCM_20042026_12-DE

Domloup
Naturellement

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Sollicite** auprès de l'Office Français de la Biodiversité, une subvention dans le cadre de l'appel à projet Mission Nature d'un montant de 88 456 € pour le projet « Aménagement du site le Pré du Croissant et renforcement des continuités écologiques des milieux humides »

- ✓ **Accepte** le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et signer tout document se rapportant à cet objet

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance
Bernard BOUFFART